

## Mettre en place UNE CENTRALE DE COMMANDE, DE CONTRÔLE ET DE COMMUNICATION

La centrale de commande, de contrôle et de communication (CCC) constitue le véritable centre névralgique de la manifestation.

Elle réunit les responsables des principaux domaines – organisation générale, sécurité, santé, transports, accessibilité et communication – afin d'assurer une coordination fluide, une gestion efficace et une communication cohérente.

En centralisant toutes les informations opérationnelles, la CCC permet à l'état-major de conduite de prendre rapidement des décisions, de gérer les situations de crise et d'informer efficacement l'ensemble des partenaires, des médias et du public.

- Constituer la CCC et identifier les membres clés : préciser leurs rôles, missions et responsabilités.
  - Veiller à ce qu'au sein de la CCC figure au moins une personne formée à l'accessibilité universelle.
  - Définir les procédures et les décisions à prendre en cas de crise (exemples : conditions météorologiques extrêmes, incident technique, urgence médicale).
  - Élaborer plusieurs scénarios de gestion de crise et en effectuer des tests ou simulations.
  - Vérifier la couverture d'assurance de la manifestation, notamment en cas d'annulation ou de sinistre.
- 
- Assurer la collecte, l'analyse et la centralisation de toutes les informations opérationnelles en temps réel.
  - Coordonner les actions entre les différents domaines et prendre les décisions nécessaires.
  - Suivre la fréquentation, recenser les incidents ou situations particulières et en assurer le traitement.
  - Garantir une communication claire et réactive, à la fois en interne (entre les services) et en externe (médias, public, autorités).

- Évaluer le fonctionnement global de la CCC : efficacité, réactivité, coordination, communication.
- Identifier les points forts et les axes d'amélioration pour les éditions futures.